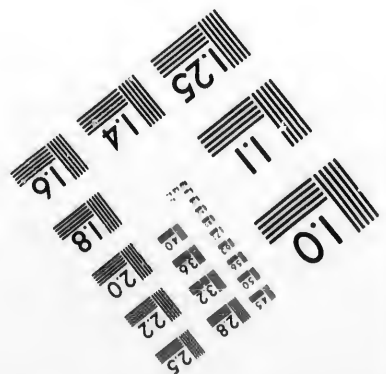
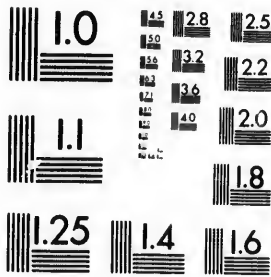


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|--------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Coloured covers/
Couvertures de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured plates/
Planches en couleur |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées | <input type="checkbox"/> | Show through/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure) | <input type="checkbox"/> | Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments/
Commentaires supplémentaires | | |
-

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- | | | | |
|--------------------------|---|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Only edition available/
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Pagination incorrect/
Erreurs de pagination |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Pages missing/
Des pages manquent |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input type="checkbox"/> | Maps missing/
Des cartes géographiques manquent |
| <input type="checkbox"/> | Plates missing/
Des planches manquent | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments/
Commentaires supplémentaires | | |

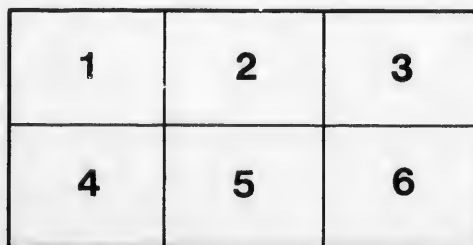
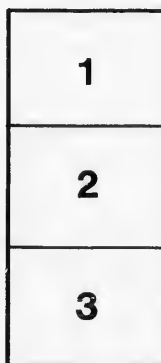
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

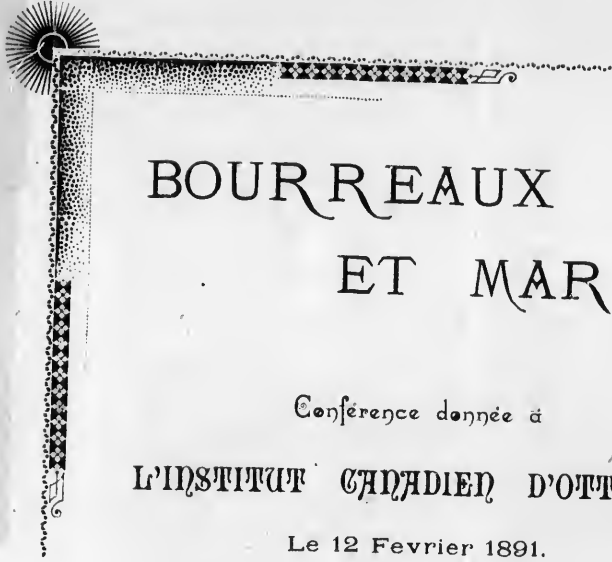
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :





BOURREAUX
ET MARTYRS

Conférence donnée à
L'INSTITUT CANADIEN D'OTTAWA,

Le 12 Février 1891.

PAR

J. J. F.

10 CENTIMS

En vente chez F. A. Baillairge, Ptre
Aux bureaux de *L'Etudiant*, du *Couvent* et de la *Famille*.

JOLIETTE, P. Q.

1891



DC 150

B68

L
t
t
d
d
b
é
q
d
t
e
re

gu
m
ra
ma

ce

l'hi
nir
bris
inu
sièc

BOURREAUX ET MARTYRS

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Mesdames, Messieurs,

Le dix-huitième siècle avait laissé Voltaire, Jean-Jacques Rousseau et les *philosophes* semer librement le vent de l'impiété et de la licence ; il devait récolter la tempête. Une révolution, telle que le monde chrétien n'en avait jamais vue, se déchaîna sur la France, et, comme toujours, amena à la surface de la société ces éléments pervers qui croupissaient dans ses bas-fonds et qui, au jour de la tourmente, flottèrent comme une écume souillée de boue au-dessus de ses eaux pures et tranquilles. Par contre, apparurent au milieu de ces orgies de sang, des caractères si nobles et si grands que l'historien et l'observateur ne savent vraiment dire si leur surprise n'est pas aussi excitée par l'héroïsme des martyrs que par la cruauté des bourreaux.

Mon dessein ce soir n'est point de nous faire suivre la longue traînée de sang laissée, hélas ! dans notre histoire par les monstres de 93, moins encore de peindre, devant vous des caractères qui vous sont familiers ; mais de faire ressortir d'une manière frappante l'action toujours admirable de

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Et qui sait des méchants arrêter les complots.

J'espère que ma conférence, peut-être un peu longue, ne sera cependant à charge à personne.

I

Il y a une loi providentielle, très-souvent confirmée par l'histoire, d'après laquelle Dieu se sert des méchants pour punir d'autres hommes plus ou aussi coupables qu'eux et les brise ensuite eux-mêmes comme des instruments désormais inutiles. Combien de fois n'a-t-on pas vu, dans la série des siècles, des aventuriers ou des conquérants féroces passer, com-

me les Alaric, les Attila ou les Tamerlan, sur le dos courbé des nations coupables, renverser les trônes déshonorés, briser les sceptres, et puis, quand la sottise humaine, éblouie de leurs succès se jetait à leurs pieds et les adorait, ils disparaissaient tout-à-coup de la face de la terre : " J'ai vu l'impie s'élever comme les cèdres du Liban ; je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus ; et c'est en vain que j'ai cherché sa place." Hésiode lui-même nous en donne la raison : Le crime est avant tout funeste à son auteur ; et quiconque cherche à perdre les autres, se perd lui-même.

L'histoire tout entière se lève pour nous dire qu'on ne se rit pas de Dieu. Le perfide Aman se couronne de gloire et il opprime les Juifs. Quand nous l'entendons donner ses ordres pour le massacre d'un grand nombre d'innocents, peut-être, dans notre peu de foi, éprouvons-nous un vif sentiment de défiance. Rassurons-nous : le lendemain il est lui-même sur le gibet qu'il avait préparé pour Mardochée. Qui ignore la fin malheureuse des persécuteurs de l'Eglise ? Caligula meurt assassiné, Agrippine est massacrée, Néron se tue lui-même, Galba est étranglé. Qui ignore comment moururent un Arius, un Nestorius, un Pélage, un Luther. Henri VIII, Elizabeth, Voltaire éprouvèrent la colère divine, et qui ne sait comment Napoléon, sur son rocher de Ste-Hélène, eut à expier les tortures morales dont il avait accablé Pie VII à Savone et Fontainebleau ?

La même justice divine se montra en tout son jour pendant la révolution française et de tous les hommes qui se firent les fléaux de Dieu contre la grande prévaricatrice, il n'en est pas un seul qui échappa à la loi inexorable du talion. Mais ce qui frappe plus encore, c'est qu'ils se tuèrent les uns les autres et que ceux-là qui avaient hier commandé le massacre tombaient aujourd'hui victimes des mêmes principes et des mêmes bourreaux. La révolution comme Saturne dévorait ses propres enfants.

Nul n'avait mieux servi la révolution que le duc d'Orléans ; il avait même voté la mort de son royal cousin. A quo cela lui

servit-il ? Devenu suspect aux Girondins d'abord, et ensuite aux Jacobins, il fut condamné à perdre la tête sur l'échafaud après avoir été traîné par les rues de Paris, comme un malfaiteur de la pire espèce. — Si Charlotte Corday n'avait pas poignardé le furieux Marat, est-il à croire que ce monstre aurait échappé au sort de Danton et de Robespierre, avec qui il formait un triumvirat sanguinaire, tel que le monde n'en vit jamais ? C'est lui qui osa un jour du haut de la tribune reprocher à ses amis de ne pas avoir, dès le commencement, fait sauter cinq cents têtes ; c'est lui qui, dans son journal, poussait les Français à de nouveaux soulèvements et demandaient à la convention de proscrire 270 mille citoyens ; c'est lui qui quand l'exécration universelle demandait sa mise en accusation et sa mort, répondait non pas en niant, mais en justifiant ses principes et en faisant parade d'un cynisme éhonté. Sa mort, sous le poignard d'une jeune fille infatuée d'idées pânes fut, il est vrai, honorée comme celle d'un saint. Mais à peine quatre mois s'étaient-ils écoulés que son buste et son cadavre, arrachés du Panthéon, étaient réduits en poussière.

Qui ne sent tout son sang se glacer au seul nom de Maillard ? Maillard avait été chargé de tout préparer pour le massacre du 2 septembre 1792 ; Maillard avait fait massacrer 224 prêtres par ses sicaires dans l'Eglise des Carmes ; comment ce monstre à figure humaine mourut-il ? Rongé par les vers et en vomissant le blasphème dans un noir cachot de la prison de Bordeaux. — Et maintenant, Manuel, procureur et maire de Paris, qui, avec Marat et Legendre considérait comme trop doux l'arrêt de bannissement prononcé contre 200 prêtres, fidèles à leurs serments, et les faisait massacrer au cri de : Scélérats, voici enfin le moment de vous punir ! comment finit-il ! Traîné devant le tribunal révolutionnaire, il fut accusé non d'avoir poussé à ce massacre, mais d'y avoir poussé pour soulever les départements contre Paris. L'accusation était fautive, et cependant il fut condamné, parce que : " qui frappe avec l'épée finira par l'épée." Que servit à Danton, gorgé de sang, abruti par ses orgies et las de se voir abhorré, de s'être fatigué de ses féroces exploits et

d'avoir parlé de mettre trêve aux boucheries ? Ceci même devint contre lui un chef d'accusation et le conduisit au supplice. Arrivé au pied de l'échafaud, il veut embrasser un ami qui lui tendait les bras, il en est empêché par le bourreau, et quand sa tête roule au fond du panier, une salve d'applaudissements s'élève du milieu de la foule présente à son exécution. Avec lui tombèrent Camille Desmoulin, l'un des plus sinistres acteurs dans le drame de la Révolution, Laplanche, Fouguiers, Maignet et Vadier, comme avant eux les Girondins étaient tombés victimes de la haine implacable des Jacobins.

Lamartine voulut faire le panégyrique des Girondins et décrire poétiquement leur supplice. Mais furent-ils moins coupables que les Montagnards leurs ennemis et partant moins dignes de leur sort ? Nous n'oserions pas l'affirmer. L'origine de leur faction démontre qu'ils n'en diffèrent pas par le but mais par les moyens. Ils voulaient, eux aussi, la révolution, mais comme dit très-bien Amédée Gabourd, sans admettre la violence en pratique, ils l'admettaient en théorie et ils voulaient dominer le centre de l'assemblée par les doctrines de la gauche : belle preuve que, selon l'expression de Luther qui le devait savoir, *tous les diables se ressemblent*. C'est vrai que, s'ils virent dans la personne du roi, un péril prochain pour la république, ils firent des efforts inouïs pour soustraire Louis XVI au gibet. Mais est-ce que celui qui pose la cause, ne veut pas les moyens ? Au reste, leur libertinage et leurs impiétés bien connues contribuèrent puissamment à ce déluge de vices et d'athéisme qui inonda la France et la rendit cette *forêt sauvage*, pour me servir d'une expression de Dante, dont le seul souvenir est un sujet de terreur.

Il s'ensuivit ce que chacun sait. Les Montagnards déchaînés contre eux toutes les fureurs de la populace laquelle, dans sa soif de sang, les envoya tous au supplice. Ce fut alors que Vergniaud, l'un d'eux, s'écria : La révolution, comme Saturne, dévore ses propres enfants. En 31 minutes, le bourreau fit tomber leurs têtes ; mais aucun d'eux, avant de subir sa peine ne donna le moindre signe de s'être réconcilié avec le

Dieu de son baptême ; aucun ne laissa tomber de ses lèvres une parole d'espérance en une autre vie. Thiers, qui décrit leur supplice, nous dit seulement : " Leur dernière nuit fut sublime !!! Vergniaud avait du poison et le jeta pour mourir avec ses amis. Ils prirent ensemble un dernier repas, durant lequel ils se montrèrent tour-à-tour joyeux, sérieux et éloquents. Les paroles de Brissot et de Gensonné furent graves et pesées ; Vergniaud déplora la liberté expirante et la destinée humaine ; Ducos récita quelques vers qu'il avait composés en prison et tous chantèrent en chœur des hymnes à la France et la liberté. En se rendant au supplice, ils chantèrent la Marseillaise, et, arrivés à la place de la Révolution, ils s'embrassèrent les uns les autres, en criant : Vive la République !

Restaient enfin les bourreaux des bourreaux et eux aussi eurent le sort des scélérats. La justice de Dieu les frappa d'une manière exemplaire. Hébert et Chaumette, l'apôtre de la raison, passent de la prison où ils étaient l'effroi des *suspects* renfermés avec eux au lieu du supplice, et, comme Hébert gémissait et disait que la liberté était perdue, Ronsin lui dit : " La liberté perdue, parce que nous, pauvres misérables, allons périr ! Console-toi, la liberté est immortelle. Nos ennemis tomberont à leur tour ! " Ils tombèrent tous en effet, nul ne fut excepté.

Et tout d'abord Robespierre !

Le chef des Jacobins, le plus efficace promoteur de la peine capitale contre Louis XVI, le fondateur du formidable tribunal révolutionnaire, pouvait, après le supplice des Girondins, se croire le maître de la France ; elle était en effet à ses pieds toute tremblante, tant était grande et universelle la peur qu'il inspirait par ses arrêts de mort ! Cependant qui le croirait ? quand il était sur le point d'exterminer ses compagnons, pour se sauver lui-même, il fut prévenu par eux. Tallien le dénonce comme un traître qui trame la chute de la Convention ; alors de toutes parts retentit le cri : A bas le tyran ! On l'arrête : il est délivré ; la guerre civile menace ; Barras se met à la tête des troupes. Mais Robespierre n'a pas l'audace de soutenir la mu-

nicipalité de Paris qui proclame l'insurrection et veut le défendre. L'heure de la justice divine a sonné pour lui. A la Montagne, il ne voit que des amis tièdes et des ennemis acharnés. En vain essaie-t-il de réchauffer l'ancienne affection de ses complices, en simulant l'indignation contre les accusations dont il est l'objet ; en vain ose-t-il implorer sa protection des "hommes purs et vertueux de la Plaine," ceux-ci détournent la tête et font sourde oreille ; en vain demande-t-il la parole au "Président des assassins" Un député lui-crie : "le sang de Danton t'étouffe." Alors Robespierre se tire un coup de pistolet qui ne l'atteint point, mais par là il ne fait que rendre plus effroyable le supplice auquel il fut traîné avec onze de ses complices, le 27 juillet 1794. De leur nombre était Saint-Just qui, comme Néron, priait Lebas de le tuer ; mais celui-ci lui répondit : "Lâche, imite-moi," et il se tua.

La nouvelle de la mort de Robespierre fut reçue dans toute la France avec une véritable explosion de joie : il semblait que lui mort, tout dût changer pour le mieux. Malheureusement il n'en fut point ainsi ; la peur de retomber sous le règne de la Terreur produisit une seconde terreur, puis une anarchie que le gouvernement ne put réprimer. Les massacres continuèrent cependant avec moins d'acharnement et bientôt la fièvre du sang disparut entièrement.

Mais ce qui frappe le plus, dans cette révolution, c'est de voir comment, la justice divine sut atteindre les femmes qui y prirent une part plus ou moins active. Olympe de Gouges, Madame Rolland que Marat appelait la Circé des Girondins, la femme de Desmoulin et la femme de Hébert, le vile calomniateur de Marie Antoinette, toutes portèrent leurs têtes sur l'échafaud. Sans doute un grand nombre d'innocentes victimes mêlèrent leur sang avec celui de ces forcenées. Nous lisons dans les Mémoires d'un détenu par le Girondin Riouffe que les plus belles et les plus jeunes femmes étaient jetées à chaque instant dans l'horrible abîme de l'abbaye et qu'elles n'en sortaient que pour aller par douzaines inonder l'échafaud de leur sang. Il ajoute que les monstres révolutionnaires avaient voué une haine

implacable à la femme. Ce que Chateaubriand confirme par les faits suivant: Quatorze jeunes filles de Verdun, d'une candeur incomparable, furent conduites ensemble à la guillotine, vêtues de leurs habits de fête. Toutes disparurent à la fois, moissonnées dans leur printemps. Jamais, depuis le paganisme, on n'avait vu une désolation pareille à celle qu'excita une telle barbarie. Vingt femmes du Poitou, la plupart de pauvres paysannes, furent assassinées ensemble. Ces victimes infortunées furent, pendant de longs jours, laissées dans la cour de la prison, sans aucun abri et en proie aux fatigues d'un long et pénible voyage. Quelques-unes moururent dans la fatale charrette et l'on ne rougit pas de guillotiner leurs cadavres." Et dire qu'il est encore aujourd'hui des écrivains qui osent nous présenter ces cannibales comme des modèles de fraternité et de liberté!

Mais laissons la parole à Prudhomme: "Carrier, le féroce Carrier, fit un jour conduire à bord un grand nombre de femmes, la plupart enceintes ou avec de tout petits enfants. Les caresses innocentes, les sourires de ces tendres victimes, jettent dans l'âme de leurs mères en larmes un sentiment qui leur serre le cœur: elles répondent avec amour à ces caresses qu'elles savent être les dernières... Elles s'avancent, elles sont jetées dans les barques et attachées les mains derrière le dos... Puis, sur un signal, les charpentiers d'un coup de hache lèvent les canonnières et l'eau de la Loire les ensevelit pour toujours.

Ces hécatombes de femmes, furent elles une expiation?

Pourquoi non? quand on sait quel rôle féroce et infâme les femmes jouèrent dans la révolution de 89; on ne peut trouver étrange que Dieu se soit choisi, parmi elles, des victimes innocentes et pures. Parmi les dévastateurs de la maison de Réveillon, qui fut la première mauvaise entreprise de la révolution, quelle fureur, quelle violence, quelle rage homicide ne montrèrent pas les femmes de Paris? Au milieu de la populace qui courut enragée à l'Hôtel de Ville, dans la nuit du 12 au 13 Juillet 1789, qui se fit le plus remarquer par la violence? les femmes. Ce furent les femmes qui, dans cette nuit fatale, brûlèrent les portes de la ville, dispersèrent les gardes, saccagè-

rent les boutiques d'armuriers, la maison Saint-Lazare ; ce furent les femmes qui, le jour suivant, se ruèrent contre la Bastille avec les plus turbulents démagogues et se jetèrent, comme des hyènes altérées de sang sur les pauvres gardes suisses. C'étaient des femmes qui portaient au haut d'une pique la tête sanglante de l'infortuné Foulon et traînaient son cadavre mutilé dans les rues de Paris. Elles se mêlaient aux hommes dans les cafés du Palais Royal et, conduites par Maillard jusqu'à Versailles, elles y attaquaient la cour, s'y battaient contre les gardes, forçaient le Roi à les admettre en sa présence et faisaient dire à Mirabeau : Maintenant que les femmes s'y sont mises, la révolution est faite !

Je n'en finirais pas si je voulais rappeler toutes les scènes douloureuses dans lesquelles les femmes surpassèrent en audace les hommes les plus pervers de la révolution. Cui, ce furent des femmes qui insultèrent dans Marie Antoinette la majesté de la reine ; elles poussèrent aux plus horribles massacres et s'en firent un passe-temps comme les Romaines se distraient autrefois par les jeux sanglants du Cirque. Lionnes dans la bataille, hyènes après la victoire, elles mutilaient les cadavres, les éventraient ! C'était à faire peur de voir Téroigne de Méricourt s'avancer à la tête de femmes cannibales ! D'autres, les *tricoteuses*, s'étaient assigné le rôle d'insulter les victimes.

Pour l'honneur de l'humanité, des femmes et de la nation française, il était nécessaire que, dans une pareille révolution d'hommes et de choses, il se rencontrât des victimes héroïques et de sublimes martyrs. Grâce à Dieu ! ils ne manquèrent pas. Nous allons le prouver dans une seconde partie.

azare ; ce
contre la
jetèrent,
s gardes
l'une pi-
ient son
ient aux
ar Mail-
s'y bat-
re en sa
que les

scènes
audace
e furent
majesté
et s'en
ent au-
dans la
davres,
Méri-
tre, les
s.

nation
lution
briques
chèrent

II

De ce que nous venons de dire, personne, nous l'espérons, ne voudra conclure que la France n'offrit que des exemples de passions sauvages et de féroces délits. A côté de ce spectacle, la France en présente un autre où le courage civil et chrétien, la fidélité, l'humanité et la religion brillèrent d'un éclat d'autant plus vif que la nuit de barbarie dans laquelle il se produisit était plus noir. Si les méchants descendirent à la férocité des bêtes sauvages, les bons s'élevèrent à la hauteur des héros, et le monde s'étonna de retrouver, dans les victimes de la révolution, la force et la magnanimité des premiers martyrs du Christianisme.

Durant cette révolution, non seulement il y eut de nobles tentatives de réaction contre l'esprit de révolte ; non seulement on entendit des rémontrances et des protestations toutes les fois que les droits sacrés de l'équité et de la justice furent violés, mais, chose à peine croyable, à une pareille époque, on vit des hommes attester leur foi à Dieu et leur dévouement au roi, lorsqu'ils étaient certains qu'en agissant ainsi ils auraient à porter leur tête sur l'échafaud. Et ce qui est extrêmement consolant dans cette opposition aux principes et aux progrès de l'esprit du mal, c'est de savoir qu'elle se fit non-seulement par le clergé, l'aristocratie, les hommes d'épée et de robe, mais aussi par la grande famille du peuple surtout de la cam-

pagne. Dans tous les ordres sociaux, il y avait du mal, un mal profond ; les nobles et le clergé, tout aussi bien que la bourgeoisie et le peuple, se laissèrent d'abord fasciner par la révolution. Mais quand elle laissa tomber le masque et se montra telle qu'elle était, elle ne garda plus comme amis que ceux dont elle servait les intérêts. Les autres préférèrent l'exil, la confiscation de leurs biens, la prison et même la mort à toutes les offres révolutionnaires.

Au premier rang de ces martyrs, nous devons placer Louis XVI. Tant qu'il s'agit des prérogatives royales et de devenir personnellement le jouet de ministres ou lâches ou traîtres ou méchants, ce grand roi ne dit jamais non ; mais, quand l'assemblée législative lui demanda de signer le décret contre les prêtres réfractaires au serment schismatique, ni menaces, ni motifs ne purent l'ébranler. En vain, Dumouriez, devenu son ministre, lui représenta que ce décret n'était qu'une conséquence de la loi, approuvée par lui, sur la constitution civile du clergé : " C'est vrai, j'ai commis une grave erreur, lui dit Louis XVI, je m'en suis repenti et maintenant je veux la réparer. " Comme le ministre insistait : " Ne m'en parlez plus. Mon parti est pris, répondit-il. Dieu m'est témoin que je ne veux que le bonheur de la France. " Un moment après, il ajouta : " J'attends la mort et d'avance je leur pardonne. Je vous sais gré de votre bon cœur, ô Dumouriez. Adieu ; soyez heureux. " Ce refus de poursuivre les prêtres et ce pardon accordé d'avance à ses bourreaux nous font oublier tous les actes de faiblesse que la lâcheté de ses courtisans et la malice de ses ministres lui avaient arrachés. Dès lors, Louis XVI nous apparaît non plus seulement comme un roi de France, mais aussi et surtout comme un martyr de la foi chrétienne.

La fermeté de ce roi rappelle à notre souvenir le nom d'un prêtre dont la noble conduite est rarement mentionnée dans l'histoire. Nous voulons parler de l'abbé Legris-Duval. Quand l'infortuné Louis XVI eut été, par le plus infâme des forfaits, condamné à mort par ses sujets devenus des tyrans, cette âme profondément pieuse trembla dans la noire prison du Temple

non par peur de la mort, non par peur du supplice, non, mais par crainte de n'avoir pas le lendemain un prêtre qui pût l'entendre en confession et l'accompagner à l'échafaud. C'était pour lui une indicible torture. Être reconnu pour un prêtre, c'était la mort dans cette journée d'enfer. Cependant, l'abbé Legris-Duval va droit à l'assemblée, et là, d'une voix ferme : " Messieurs, dit-il, je suis un prêtre ; on m'a dit que le roi Louis sera demain conduit au supplice ; je demande à remplir près de lui mon ministère et à l'accompagner. " Il y a des coups qui frappent comme la foudre et abasourdissent. Ce fut l'effet produit sur l'assemblée par la parole de ce prêtre intrépide. Pendant un moment, ce nid de bourreaux resta muet d'étonnement, mais peu à peu ils reprirent leurs sens, et fous de rage, ils commandèrent de jeter le téméraire à la porte. Deux heures se passèrent, sans que l'abbé Legris-Duval s'en allât ; à la fin, il entre de nouveau et renouvelle sa demande. Ce fut une véritable tempête de sifflets, de hurlements, d'imprécations et de blasphèmes : " C'est un émissaire de Capet, crie-t-on, c'est un ennemi de la patrie, un conspirateur, un espion de l'étranger, jetez-le en prison : non, envoyez-le à l'échafaud : Mort au Prêtre. " Et lui, calme comme à l'autel, se tient dans l'assemblée et ne se retire que sur l'assurance qu'un autre l'a déjà prévenu dans cette héroïque mission. Ce fut par un miracle qu'il put échapper aux mains de ces forcenés et se retirer à Versailles. Mais le nom de Legris-Duval est resté inscrit dans l'histoire à côté de celui de l'abbé Edgeworth, et si, à l'honneur de l'humanité, l'infortuné monarque trouva des avocats pour le défendre, il eut aussi, pour la gloire de l'Eglise, des prêtres pour le consoler.

Ce n'est pas sans raison que j'ai mentionné les avocats de Louis XVI. Dans un temps où les rhéteurs et les batteleurs de mots avaient déchaîné les passions populaires contre le trône et l'autel, ce fut un beau et grand spectacle de voir l'art merveilleux de la parole, la vraie éloquence traditionnelle française, mis au service d'une sainte et noble cause, regardée par tous comme perdue. Malsherbes, Tronchet et Desèze ne furent

pas les seuls qui entreprirent la défense du prince ; “ beaucoup d'autres citoyens, écrit Thiers, firent la même offre, et le roi, qui en fut informé, les remercia et n'accepta que ces trois-là. ” Le premier, Malesherbes, était un vieillard de 70 ans, ami et compagnon de Turgot, le plus respecté des magistrats de la France. Aussitôt qu'il apprit que l'Assemblée avait consenti à donner des avocats à Louis XVI, le vénérable vieillard écrivit au président : “ J'ai été appelé deux fois au Conseil de celui qui fut mon Maître dans le temps où cet honneur était ambitionné par tous ; je lui dois ce service quand cette charge est devenue telle que beaucoup la trouveraient périlleuse. ” Telle elle était en effet. La Convention ne lui pardonna point l'éloquente défense qu'il fit de son roi ; il fut arrêté dans ses terres, et condamné à mourir sur l'échafaud. Quand Malesherbes pénétra dans la prison du Temple, le roi vint à sa rencontre et tous deux restèrent longtemps embrassés. Mais les défenses étaient inutiles. Le sort du roi était irrévocablement fixé. Toutefois espérant que l'appel du peuple pourrait peut-être éloigner son exécution, le vénérable vieillard se fit conduire à la grille de l'assemblée, et, là, avec une voix entrecoupée de sanglots, il s'écria : “ Citoyens, je vois avec peine qu'on me refuse le temps de rassembler mes idées sur la manière de compter les votes... J'ai beaucoup réfléchi sur ce sujet ; j'ai des observations importantes à vous communiquer... Mais... Citoyens, pardonnez-moi mon trouble... donnez-moi jusqu'à demain pour vous présenter mes idées. ” A la vue des larmes et des cheveux blancs du noble vieillard, l'Assemblée fut un moment émue, mais ce fut tout ; quelques minutes après, le président déclarait qu'une majorité de 380 sur 310 votants s'opposait à tout sursis à l'exécution de Louis Capet !

Avant les défenseurs du roi, les défenseurs de Dieu avaient déjà montré leur courage. Les droits sacrés de l'Eglise étaient attaqués : la constitution civile du clergé et le serment n'étaient rien autre chose que la désertion et le schisme. En face de ces prétentions civiles, il y eut, c'est vrai, quelques défections, mais l'immense majorité des prêtres furent fidèles et

l'on a pu écrire avec vérité : " Il n'y a pas de page plus belle et plus glorieuse dans l'histoire de l'église de France que celle écrite en traits de sang par les prêtres-martyrs de la Révolution."

Le 4 janvier 1791 avait été assigné au clergé de l'assemblée nationale pour la prestation du serment. Autrefois, sous Néron et Dioclétien, le peuple païen, réuni dans l'amphithéâtre, criait : " Les chrétiens aux lions ! aux lions les chrétiens ! " Le 4 janvier 1791, quand le président devait faire l'appel des ecclésiastiques restés fidèles, une foule de misérables, crièrent : " A la lanterne ! à la lanterne les évêques et les prêtres qui ne feront pas le serment ! " C'était alors la coutume de pendre aux crochets des lanternes publiques ceux dont on voulait la mort immédiate. Quelques laïcs de l'assemblée auraient voulu qu'on fit taire ces cris sauvages, afin de laisser aux prêtres au moins un semblant de liberté. " Non, Messieurs, répondirent les ecclésiastiques fidèles, ne vous occupez pas des clameurs d'un peuple abusé. Son erreur et ses cris ne seront point la règle de notre conscience." Le président appelle tout d'abord Mgr de Bonnac, évêque d'Agen : " Messieurs, dit le prélat au milieu du plus profond silence, les sacrifices de la fortune me coûtent peu. Mais il en est un que je ne saurais faire ; c'est celui de votre estime et de ma foi ; or je perdrais l'une et l'autre si je prêtai le serment que l'on me demande." Cette réponse étonna un moment l'assemblée. Le président interpelle Mr Fournet, curé dans le même diocèse : " Messieurs, répliqua-t-il, vous avez prétendu nous ramener aux premiers siècles du christianisme ; et bien, avec toute la simplicité de cet âge fortuné de l'Eglise, je vous dirai que je me sens trop honoré de suivre l'exemple de mon évêque : je marcherai sur ses traces, comme le Diacre sur celles de Sixte, son évêque ; je le suivrai jusqu'au martyr." Ces belles paroles si nobles ne firent que provoquer la rage de la gauche. Monsieur Leclerc, du diocèse de Séez, se lève sur la demande du président : " Je suis né catholique, apostolique, romain ; je veux mourir tel, et je ne le pourrais si je prêtai le serment." A ces mots, la gauche entre en fureur et demande de mettre un terme à ces *provocations scandaleuses*.

Mgr de St-Aulaire, évêque de Poitiers, craignant de perdre une si belle occasion d'attester sa foi, s'avance vers la tribune, malgré son grand âge, et s'écrie : " Messieurs, j'ai 70 ans ; j'en ai passé 33 dans l'épiscopat ; je ne déshonorerai point mes cheveux blancs par le serment, je ne jurerai point. "

A ces mots, tous les prêtres de la droite se lèvent, applaudissent et déclarent être tous du même sentiment.

L'assemblée qui jusqu'alors avait tout vu céder devant les décrets, s'étonne d'une pareille fermeté. Les députés laissent leurs sièges, forment des groupes, s'agitent, frémissent, ne savent à quel parti s'arrêter. Au-dehors la populace crie : " A la lanterne tous les évêques et prêtres qui refusent le serment. " Les évêques et prêtres, calmes au milieu de cette double tempête, demandent que l'appel soit continué. Le président de l'assemblée s'écrie : " Que tous les ecclésiastiques qui n'ont pas prêté le serment se lèvent et jurent. " Nul ne se leva : " Nous avons leurs biens, dit Mirabeau, mais ils ont gardé leur honneur. "

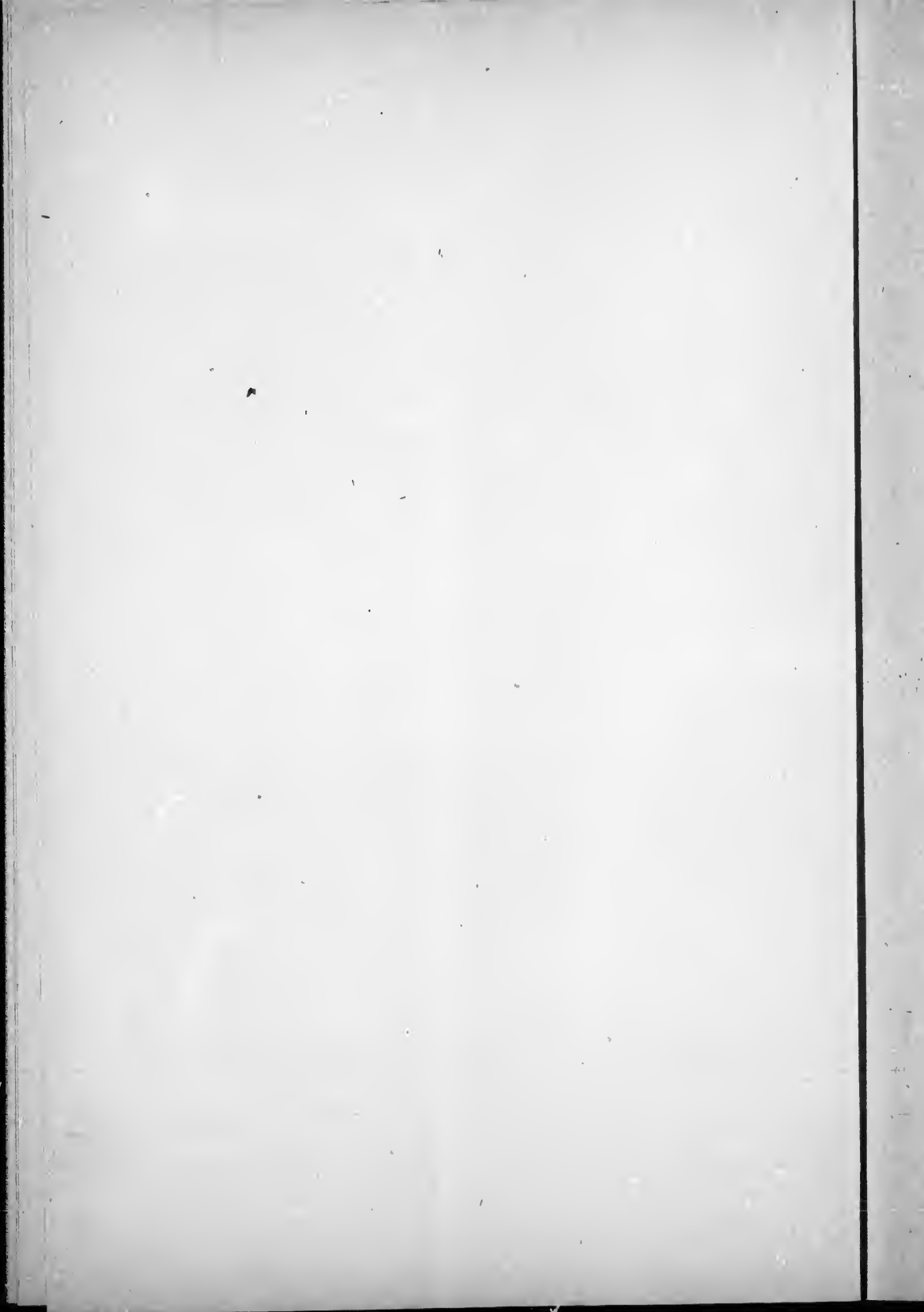
Mille exemples pourraient être facilement cités de prêtres qui surent mourir pour sauver leur foi : mais passons en nous inclinant avec respect et admiration. Les fidèles suivirent avec constance et fidélité leurs pasteurs et pères. En cent lieux différents, les prêtres apostats furent abandonnés par leur peuple ; ailleurs leurs églises restèrent désertes. Aux jours de fête, souvent le prêtre restait seul et ses paroissiens allaient au loin assister aux saints offices. On dut en maints endroits recourir au canon et aux soldats pour faire recevoir l'intrus et encore n'y réussit-on pas partout. J'aimerais à citer, mais votre patience doit être à bout.

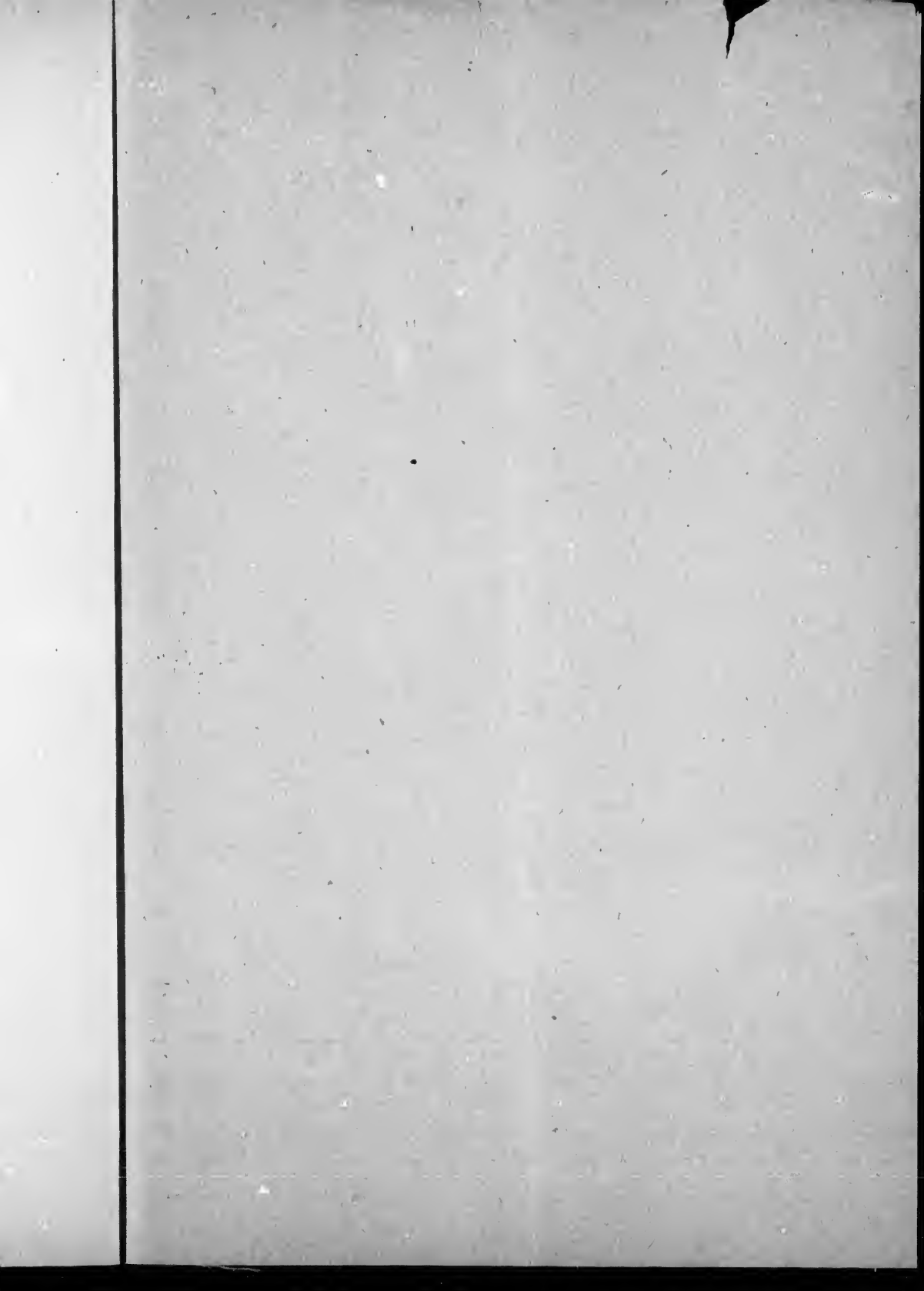
Un dernier mot cependant sur les Vendéens et les Bretons. Ils furent vaincus, c'est vrai ; mais ils firent payer cher leur victoire aux ennemis de Dieu et aux bourreaux de la France. Depuis le Rhône jusqu'aux plages de l'Océan et le long des côtes, depuis la Gironde à la Loire et de l'embouchure de ce fleuve à celle de la Seine, les populations se soulevèrent contre la persécution du clergé, les violences de la Montagne et la

mort de Louis XVI. Leurs chefs, les Bonchamps, les Lescure, les La Rochejaquelein, les Cathélineau, les Stofflet, les d'Elbée, les Charette étaient redoutables moins par leur courage et leur habileté que par leur fidélité invincible à la cause de Dieu et du Roi pour laquelle ils se battaient ; nobles ou paysans, jeunes ou vieux, ils furent tous des héros, ou plutôt, des géants, pour parler la langue de Napoléon. “ Je ne suis qu'un enfant, disait La Rochejaquelein, quand après mille dangers il arriva au camp des Vendéens, mais je me montrerai, par mon courage, digne de vous commander. Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi.” Les mères considéraient comme un crime que leurs fils combattissent pour la Convention républicaine. “ Puisque vous devez vous battre, disaient-elles, battez-vous dans le pays, près de nous ; nous vous secourrons et nous vous vengerons.” L'enthousiasme religieux et monarchique des Vendéens ressemblait à celui des Croisés : hommes, femmes, enfants, tous combattaient pour Dieu et pour Louis XVII ; ils chantaient des cantiques et mouraient avec le sourire sur les lèvres. S'ils succombaient, c'est qu'écrasés par le nombre et enlacés par la perfidie, ils ne purent faire valoir tout leur courage, mais en tombant, ils laissèrent à la France un nom respecté de tous et donnèrent au ciel de nouveaux martyrs. Ils furent des géants de vertu et de courage.

Un auteur américain a dit des Français qu'ils sont plutôt capables d'héroïsme que de vertu. Cette page d'histoire, que nous venons de lire ensemble, nous montre assez les extrêmes auxquels la France en délire peut se porter. Est-elle, sous ce rapport, pire ou meilleure que tout autre nation ? Il ne m'appartient point de décider. Mais ce que je me contente de constater c'est que tout précipice suppose des montagnes et que les grands défauts ne se trouvent que dans les âmes élevées.

O. M. I., ptre.







16

2788X0C

